

# LE HOME OUGRÉEN

SOCIÉTÉ DE LOGEMENT DE SERVICE PUBLIC

Place Gutenberg, 15 à 4102 OUGREE

Téléphone : 04/330.18.30

## RECRUTE

# UN (IR) ARCHITECTE OU INGENIEUR EN CONSTRUCTION

## MISSIONS

- Gestion des investissements, des marchés publics, du patrimoine, ... ;
- Organisation des dossiers techniques dans le cadre des objectifs assignés ;
- Rédaction de cahiers des charges liés aux marchés de travaux, d'entretien, de fournitures et de services ;
- Gestion de projets, surveillance et contrôle de la bonne exécution des chantiers de construction et de rénovation ;
- Gestion et organisation des services annexes au service technique (gardes, ...).

## PROFIL

- Détenir un diplôme de l'enseignement supérieur de type long (**Master**) dans le domaine de la construction : **Architecte, Ingénieur civil architecte, Ingénieur en construction** ;
- Minimum 3 à 5 ans d'expérience dans un emploi couvrant totalement les domaines de compétences requis ;
- Bonne connaissance des réglementations applicables en matière immobilière pour le secteur du logement public/privé ;
- Solide connaissance dans le domaine des marchés publics ;
- Bonne expérience de chantier à la fois en construction et en rénovation ;
- Rigueur dans l'accomplissement des missions, organisation et être orienté « objectifs » ;
- Faire preuve de considération et d'empathie à l'égard du public et des collègues ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques (suite Office et les logiciels DAO-CAO) ;
- Détenteur d'un permis B et d'un véhicule personnel.

## OFFRE

- Contrat à durée indéterminée à temps plein (36h/semaine) ;
- Barème A1 de l'Administration des Pouvoirs locaux ;
- Avantages : Chèques-repas / Prime de fin d'année / Assurances groupe et hospitalisation.

## CANDIDATURE

Votre lettre de motivation, votre curriculum vitae ainsi que la copie du diplôme doivent parvenir à l'adresse [recrutement@home-ougreen.be](mailto:recrutement@home-ougreen.be) pour le **26 mars 2021** au plus tard.

Les candidats répondant aux conditions d'accès seront convoqués pour un examen écrit.

Les candidats ayant réussi et obtenu les meilleurs résultats seront retenus pour l'épreuve orale.